

Communiqué

Ouagadougou,

05 octobre 2023

Les OSC se mobilisent face aux inégalités éducatives en Afrique francophone

A l'occasion de la journée de mobilisation du réseau francophone contre la marchandisation de l'éducation, ses organisations membres dénoncent le rôle de la marchandisation et de la privatisation de l'éducation dans l'accroissement des inégalités éducatives dans l'espace francophone.

Le réseau s'appuie sur des recherches menées par des organisations de la société civile du **Benin** (ONG Bénin-Alafia), du **Togo** (CNT/EPT) et de la **RDC** (CFAD) avec l'appui de l'Université de Genève.

Ces travaux démontrent que « **l'accès à des écoles est conditionné par des tests d'entrée** ». Dans la commune de Porto-Novo au Bénin, **52 %** des élèves du privé interrogés ont dû passer un test d'entrée : ces tests constituent autant d'occasions de récolter des frais de candidature, et font obstacle à l'accès à l'éducation de toutes et tous.

Les recherches font également état de « **la cherté de la scolarité dans les écoles privées** ». Un parent d'élève au Bénin déclare : « *Ce n'est pas n'importe qui qui envoie les enfants dans un collège privé compte tenu du coût de la scolarité et puis toutes les dépenses liées à leur cursus. Ce n'est pas donné à tous les parents de faire face à ces dépenses* ». Cette hausse des frais de scolarité est un facteur supplémentaire d'inégalité éducative et un frein à l'accès aux élèves issus des familles à faible revenu. L'incapacité pour les familles précaires de s'acquitter de certains frais scolaires (frais d'inscription, frais d'achat de matériels scolaires, achats des uniformes, etc.) empêche de nombreux enfants d'aller à l'école. Dans les 3 provinces éducatives que compte le Sud-Kivu en RDC environ 1,6 millions d'enfants, soit **48 % des enfants en âge scolaire**, ne jouissent pas de leur droit à l'éducation. Cela est dû en grande

partie à une mauvaise gestion et à une insuffisance budgétaire allouée au secteur de l'éducation.

Par ailleurs, les recherches démontrent que « **la qualité de l'éducation est liée aux conditions de travail des enseignants, et en particulier leur salaire** ». Selon l'étude en RDC au Sud-Kivu, le salaire que l'État paie aux enseignants est insignifiant, ne permettant pas de couvrir les dépenses mensuelles des ménages. Cette situation occasionne le départ volontaire des enseignants qualifiés au détriment des enseignants sous-qualifiés entraînant une dégradation de la qualité de l'éducation.

Au regard des analyses produites par les chercheurs, les **organisations de la société civile appellent les Etats** à mettre en œuvre et suivre les politiques pour une éducation inclusive effective ; à prendre des mesures favorisant les conditions de travail des enseignants pour assurer une éducation de qualité dans un environnement sûr et protecteur et à mettre en place des mécanismes de suivi rigoureux des écoles privées.